Circuit Régional SENIOR Sabre Laser Chorégraphie

Epreuve de la Passion

29/05/2025

L'épreuve du Circuit Régional Senior Grand Est de la saison se déroulera **le jeudi 29 mai 2025** à Metz. Cette épreuve N'est PAS qualificative CFSL.

Appelée « Epreuve de la Passion », elle permettra de remporter les titres de « Champion Régional Sénior » au combat chorégraphique, disciplines Duel, Bataille et Ensemble.

I- Lieu de l'épreuve :

Salle d'armes Belletanche (parking piscine)
Rue de Belletanche
57000 Metz

II-Inscriptions :

Les combattants souhaitant participer à l'épreuve de la Passion devront IMPÉRATIVEMENT s'inscrire par l'extranet au plus tard le dimanche 25 mai 23h59.

Tous les membres d'un même groupe doivent être inscrits par équipe par les académies sur l'extranet suivant la catégorie à laquelle ils veulent participer (Passion Duel - Passion Bataille – Passion Mouvement d'ensemble).

La compétition est ouverte à la catégorie :

- Séniors et M20 (en simple sur-classement)

Les frais d'inscriptions de 20€ par combattant sont réglables en avance sur Hello Assos.

III – Déroulement :

- L'horaire de passage de chaque groupe sera communiqué au plus tard 48h après la clôture des inscriptions précisant les horaires de présence obligatoire.
- Pour le contrôle matériel, en fonction du nombre de participants, un contrôle sera fait en début de compétition et en cas de nombreux participants, un second contrôle aura lieu en cours de compétition.
- La plage horaire maximale de l'épreuve étant de 10h00 (premier passage à 10h15) à 12h30 (remise des prix)

Les 3 premiers de chaque épreuve seront récompensés.

IV – Arbitrage :

- Les juges seront fournis par l'organisateur, après validation par le référent arbitre régional.
- Les juges engagés sur l'épreuve toucheront une indemnité journalière par l'organisateur d'un montant de 45 € (niveau régional).
- Le règlement appliqué est celui du livre 4 de combat au sabre laser chorégraphié ASL-FFE ainsi que le règlement régional 2024/2025 du CREGE au sabre laser.

V – Contrôle du matériel des participants.

Le matériel utilisé doit être conforme au dernier règlement ASL-FFE, en l'occurrence, les lames devront être mid-grade, embout rond et collé-vissé ou riveté et d'une longueur standard pour tous les types d'armes laser utilisées.
L'organisateur pourra refuser l'accès à la compétition à tout combattant ne disposant pas du matériel réglementaire ou ayant une tenue vestimentaire non adaptée.

VI – Projet chorégraphique

Le projet chorégraphique devra être envoyé à l'organisateur laforcedemetz@gmail.com) avant le 25 mai à 23h59 par lien de téléchargement (wetransfert, grosfichier, etc…), celui-ci devra contenir les informations suivantes :

a) Le titre
b) La catégorie (Duel, Bataille ou Mouvement d'ensemble)
c) Le club d'escrime affilié auquel sont rattachés les membres de l'équipe
d) Nom et numéro de licence des membres de l'équipe (la licence devant être rattachée au club du point c), en précisant les rôles (compétiteurs/figurants) Le nom du capitaine
e) Le ou les noms des assistants plateau (2 au maximum)
f) La durée de toute la chorégraphie en secondes (temps de combat et temps général)
g) L'intrigue de la chorégraphie (texte à lire par le speaker orga)
h) La bande sonore comportant le « DING » de début et de fin, intégré au format MP3 ou WAV
i) La liste des éléments du décor (mobilier, panneaux décorés, etc.)
j) Une vidéo du projet

En cas de question, vous pouvez contacter les référents arbitrages régionaux :
M. ROY Daniel = roy.dan@orange.fr
M. KINTZLER Jérôme = kintzler.jerome@gmail.com

VII – Liens utiles

Le règlement Livret 4 – combat chorégraphique : https://www.ffescrime.fr/wp-content/uploads/2024/09/REGLEMENT_Livret4_CombatChoregraphie_v.Sept24-FR.pdf

Les mouvements imposés :
https://ii1.su/UF8zZ

Ding officiel de début et fin de prestation :
https://drive.google.com/file/d/1Lo7LB2pkM2EAJlA2LSNUDRf7EAgXKOf-/view?usp=drivesdk

IX – Informations pratiques

Une buvette sera mise en place toute la journée. Règlement possible en espèce ou en CB.

Pour accéder à la salle d'armes :

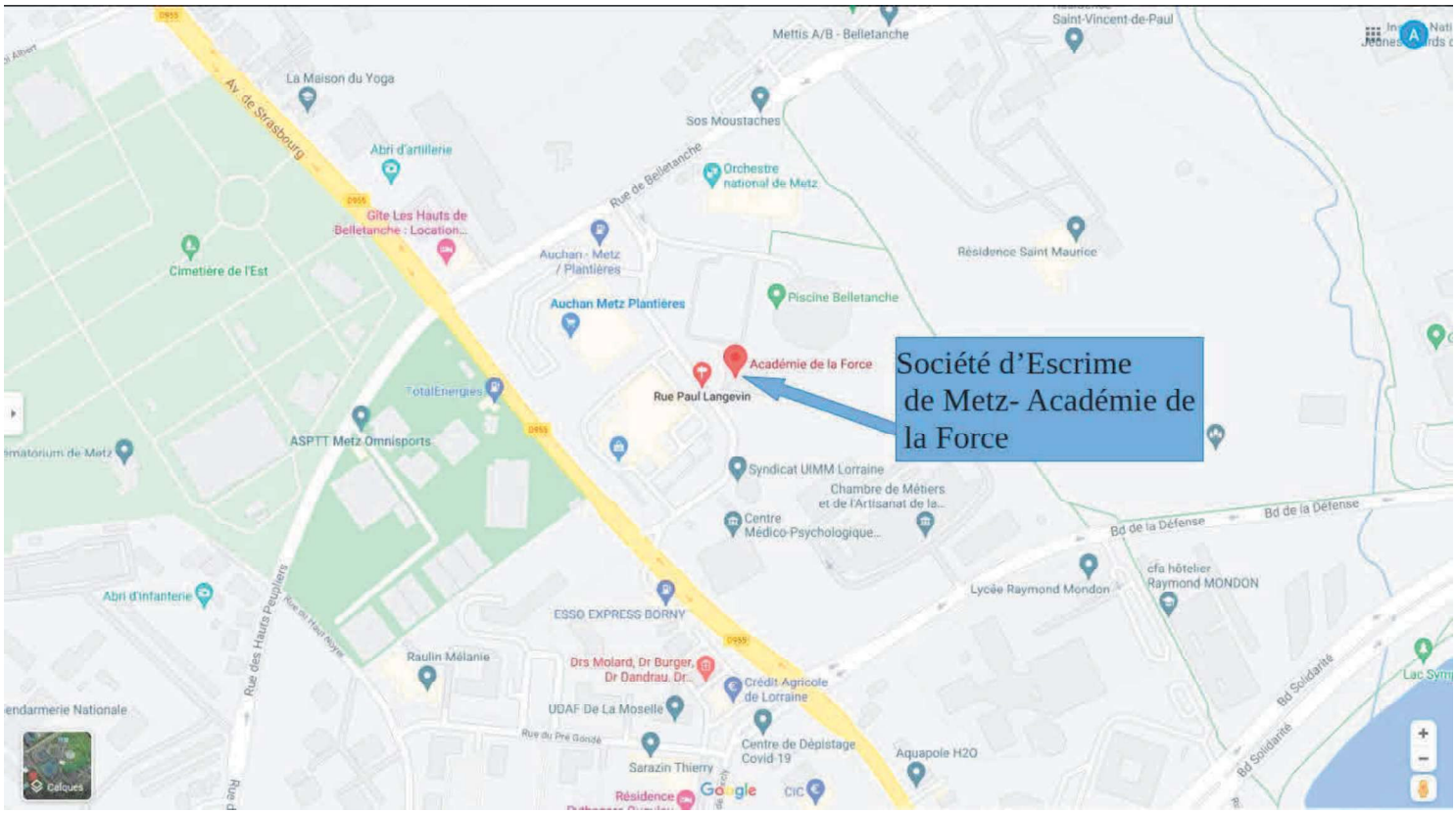

- Depuis Paris, A4 direction Reims ou Strasbourg. Arrivée à Metz, Rue Paul Langevin **en passant par la rue de Belletanche** , panneau indiquant Salle d'Escrime. Elle se situe juste à côté de la piscine Belletanche.
- Grand parking pour pouvoir vous garer.

Contact : Pour toute demande d'information supplémentaire (homologation de matériel, déroulement de la compétition…) merci de contacter Philippe Bondi : filipbondi@yahoo.fr ou laforcedemetz@gmail.com - 06 25 18 70 02 – SE Metz – Académie de la Force.